

## [Centre pénitentiaire de Liancourt](#)

### **Le centre pénitentiaire de Liancourt recherche des assesseurs, représentants de la société civile, pour siéger dans les commissions de discipline.**

Ces commissions décident des sanctions à appliquer aux personnes détenues ne respectant pas les règles de vie en détention, le règlement intérieur.

Le président de la commission (un des directeurs de l'établissement) est assisté de deux assesseurs, un personnel de surveillance et une personne extérieure représentant de la société civile, qui ont une voix consultative.

La présence de ces deux assesseurs est indispensable : le regard d'un représentant de la société civile sur la prison est important, et il contribue à faire connaître la prison, « monde méconnu ».

Sur le centre pénitentiaire de Liancourt, se tiennent en moyenne **trois commissions de discipline par semaine**.

Elles ont lieu le lundi après-midi et le mercredi matin (de 9h à 12 h environ).

La troisième est fixée ou le vendredi matin ou en fonction des incidents nécessitant une décision rapide

et dont l'examen en commission ne peut être programmé le lundi, mercredi ou vendredi.

**La mission d'assesseur fait l'objet d'une indemnisation de 50 euros brut par séance.**

---

#### **Contact :**

Centre pénitentiaire de Liancourt  
A l'attention de la chef d'établissement  
1 Avenue Robert Badinter 60140 Liancourt  
Tel: 03 44 28 82 10  
e-mail : secretariat [dot] cp-liancourt@justice [dot] fr